

CP 315.01 | Maintenance technique, assistance et formation dans le secteur de l'aviation

Indexation février 2025 : + 2%

Indexation de 2 % sur les salaires barémiques ainsi que sur les salaires effectifs.

Salaires barémiques

Pas pour les étudiants.

	Salaire mensuel	Salaire horaire
38 heures/semaine	2.570,45	15,61
37,5 heures/semaine	2.604,72	15,82
40 heures/semaine	2.441,93	14,83

Indemnités

Plafond pour l'intervention dans les frais de transport	61.005,49 EUR
Sécurité d'existence à la charge de l'employeur	12,50 EUR
Prime annuelle en juin (montant actuel 2025 sous réserve d'indexation - prévision montant juin 2025: 193,36 EUR)	189,57 EUR

Votre Liberté Votre Voix

